

COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE			
CONCOURS EXTERNE			i-EPrépa
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Composition sur un sujet d'ordre général portant sur la place des pouvoirs publics et leur rôle dans les grands domaines de l'intervention publique (société, économie, emploi, santé, questions migratoires, relations extérieures...)	3	4H	Culture générale Politiques publiques
Une épreuve de deux séries de deux QRC accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée. La première série de deux questions porte sur le droit des étrangers et de l'asile, les relations internationales ou le droit international public. La deuxième série de deux questions porte sur des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, de la gestion des ressources humaines ou des finances publiques	3 (les questions de la première série sont notées sur vingt points chacune et les questions de la deuxième série sur dix points chacune)	2H	Droit européen Droit public Finances publiques Politiques publiques
EPREUVES D'ADMISSION			
Epreuve de mise en situation et entretien avec le jury appuyés par une fiche individuelle de renseignement du candidat qui débute par une présentation du parcours du candidat et de sa motivation	4	25 mn dont 5 mn présentation	Epreuves d'admission
LV : Entretien en anglais à partir d'un texte court tiré au sort	2	15 mn préparation + 15 mn oral	Revue de presse Epreuves d'admission

CONCOURS INTERNE Ouverture inscriptions : fin décembre Clôture inscriptions : fin janvier Début février (épreuves écrites) Début mars (épreuves orales)			<i>i-EPrépa</i>
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Rédaction d'une note à partir d'un dossier relatif aux questions relevant des missions du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile	3	4H	Politiques publiques - notes
EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury sur des questions relatives à la place du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile dans les grands domaines de l'intervention publique ainsi qu'aux connaissances administratives générales. Il débute par un exposé de l'expérience professionnelle du candidat appuyé par le RAEP (dossier constitué par le candidat en vue de la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle)	4	25 mn dont 5 mn d'exposé	Droit public Politiques publiques- notes
LV : Epreuve facultative. Les candidats peuvent, s'ils en font la demande au moment de leur inscription, passer un entretien en anglais à partir d'un texte court tiré au sort	2 (seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte)	15 mn préparation + 15 mn oral	Revue de presse Epreuves d'admission